

Objet de la séance :

Convocation du 19/12/2023 o *Décision modificative n°2 ;*

L'an deux-mille vingt-trois le mardi dix janvier à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Grandfresnoy, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Ivan WASYLYZYN, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Ivan WASYLYZYN, Vincent VILLARD, Marie-Christine GODON, Catherine DONZELLE, Brigitte POIRIER, Françoise DEVAUX, Benoît DEVAUX, Sandrine BOURSON, Daniel CHRIST, Stéphane WALLET, Béatrice LAMBERT, Gérard LINO, Hugues POIRIER.

Absents excusés : Monsieur Daniel HUART ayant donné pouvoir à Monsieur Hugues POIRIER, Madame Isabelle ANCELIN-ZAMBETTI ayant donné pouvoir à Madame Catherine DONZELLE, Monsieur Michel FLOURY ayant donné pouvoir à Monsieur Ivan WASYLYZYN. Madame Sandrine BOUCHERY et Madame Cindy MOULIGNEAUX.

Absent : Monsieur Richard HARDY.

Monsieur Vincent VILLARD a été désigné secrétaire de séance.

❖ **DECISION MODIFICATIVE N°2 – PREMIÈRE DÉLIBÉRATION**

Reçue le .../01/2023 Monsieur le Maire propose de prendre la décision modificative n°2 suivante à la demande de la trésorerie de Compiègne comme suit :

En Sous-Préfecture
022 Dépenses imprévues – Fonctionnement : -8 108€
6411/012 Emprunt : +5 989€
6451/012 Cotisation URSSAF : +2 119€

Les dépenses ont été revues à la hausse pour donner suite à l'augmentation du point de l'indice (agents) avec les cotisations et le versement de l'indemnité inflation.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la décision modificative n°2.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 20h15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire et le secrétaire de séance

Ivan WASYLYZYN

Vincent VILLARD